

actualités / 02

isoler par l'extérieur / 04

l'offre de services / 08

parc du Sansonnet
à Metz / 10

Les premiers mois de présidence du CAUE m'ont révélé plus encore la difficulté de trouver la juste réponse à la nécessaire adaptation des structures et politiques publiques face aux nouveaux défis économiques, écologiques et sociétaux.

Les dernières lois votées cet été témoignent de l'ambition de refonder l'organisation territoriale ; elles correspondent à la stratégie nationale de fixer d'abord des tailles jugées indispensables pour exercer ensuite les responsabilités octroyées aux acteurs locaux, dans un cadre budgétaire contraint.

Cette vision gargantuesque, parfois utile à la définition d'une politique publique, n'est pas pour autant un gage de justes choix, ni de concrétisations réussies dans les territoires. L'amélioration du cadre de vie n'est pas une incantation, mais bien l'addition des bonnes décisions prises au plus prêt des besoins des habitants et usagers qui vivent les espaces publics et constructions proposés.

C'est pourquoi le CAUE de la Moselle, tout en étant à l'écoute des ajustements nationaux et locaux, notamment en participant au projet stratégique de la Fédération Nationale, entend d'abord répondre au plus près des préoccupations et projets concrets des habitants et élus de Moselle.

Il s'agit d'apporter les éclairages puis d'envisager les possibles face aux besoins exprimés, dans une approche d'écoute et de mise en perspective globale, idéalement le plus en amont possible de l'intention de faire, en particulier au travers des conseils gratuits prodigués.

Pour les élus, le CAUE a défini son offre de services et propose d'enrichir leur connaissance du territoire communal, de ses atouts et faiblesses, pour favoriser l'émergence d'une véritable politique d'aménagement. Cette démarche appelée analyse partagée est proposée gratuitement aux communes adhérentes ; elle traduit les réalités observées et permet aux élus qui s'y investissent de prendre de la hauteur et voir plus loin. J'invite les élus à en découvrir les contours dans ce numéro.

Si l'offre du CAUE à destination des collectivités a été largement diffusée, elle n'est pas figée et des adaptations judicieuses seront proposées pour répondre aux besoins plus forts des intercommunalités au vu des responsabilités qui leurs sont dévolues. L'exercice des compétences d'aménagement ou les plateformes de rénovation énergétiques sont autant d'occasions pour mieux prendre en compte les enjeux architecturaux et paysagers.

ARCHITECTURES DESSINÉES

Cette exposition réunit 5 artistes (Diane Berg, Guillaume Ramillien, Martin Etienne, Thibaut Rasset et Max Ducos) dont la production se rejoint dans la nécessité de montrer l'environnement dans lequel nous vivons. Proposée par la Maison de l'Architecture Lorraine, cette exposition est à voir à la Maison de la Culture et des Loisirs à Metz, jusqu'au 13 novembre. Renseignements : 03 87 32 53 24 ou sur le site internet : mclmetz.fr

KIMSOOJA - TO BREATHE

Une exposition de l'artiste coréenne Kimsooja à voir au Centre Pompidou Metz. Son projet constitue une invitation au voyage et plonge le visiteur dans l'univers coloré et introspectif de l'artiste.

PERSPECTIVES

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle

2, rue Jeanne d'Arc • CS 30001

Scy-Chazelles • 57 161 Moulins-les-Metz Cedex

Directeur de la publication : Ginette MAGRAS

Comité de rédaction : Frédérique AUCLAIR, Sandra GASPARD, Françoise HAMPÉ, Guénaëlle LE BRAS, Bernard MAFFERT, Nathalie THEIS.

Imprimerie : L'HUILLIER S.A.

Dépôt légal : Octobre 2015

ISSN : 1285-2376.

Sauf mention contraire le crédit photographique est : CAUE de la Moselle. Imprimé sur papier recyclé écologique Oxygen.

Jusqu'au 4 janvier 2016.
Renseignements :
03 87 15 39 39 ou
sur le site internet :
centrepompidou-metz.com

ARCHITECTURES PROCHES, POUR UNE CULTURE DE LA CONCEPTION



DR

est une exposition qui propose une rétrospective des projets réalisés par Alain Cartignies et Marie-José Canonica, architectes établis dans les Vosges. Ils sont notamment les auteurs de l'école des cadres territoriaux à Nancy, le collège de Blénod-lès-Pont-à-Mousson, ou plus récemment la Maison de la Bresse. A voir jusqu'au 31 décembre à La Première Rue à Briey. Renseignements : 03 82 20 28 55 www.lapremiererue.fr

L'ÉCOLE DE NANCY FACE AUX QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES DE SON TEMPS

Cette exposition présentée au Musée des Beaux-Arts et au Musée de l'École de Nancy, évoque un aspect peu connu mais important dans l'histoire de l'École de Nancy : celui de l'engagement politique et social de certains de ses membres, notamment celui de ses deux plus actifs protagonistes : Émile Gallé et Victor Prouvé, présidents successifs de l'association. Jusqu'au 25 janvier 2016. Renseignements : 03 83 85 30 72



DR

CHANDIGARH : 50 ANS APRÈS LE CORBUSIER

Cinquante ans après sa mort, la Cité de l'architecture & du patrimoine à Paris, rend hommage à Le Corbusier en organisant une exposition sur Chandigarh, nouvelle capitale du Penjab conçue par l'architecte après la proclamation de l'indépendance de l'Inde. Jusqu'au 29 février 2016. Renseignements : 01 58 51 52 00

NOUVEAUTÉS EN DOC : LE KIOSQUE



DR

ARCHITECTURE UTOPIQUE

Editions Favre SA

Ce livre est une balade fantastique en utopie, une promenade extraordinaire à travers des architectures imaginaires ou visionnaires. Par la force des images et par la poésie du récit qui accompagne plus de 100 projets, cet album incite à rêver nos villes de demain et invite au voyage dans le monde de l'utopie, à la frontière d'une réalité possible.

POSE DE MENUISERIES EXTÉRIURES

P. Martin



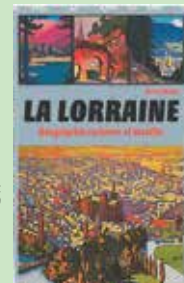
DR

Les menuiseries extérieures doivent satisfaire à de nombreuses fonctions et exigences alliant haute performance énergétique, sécurité, esthétique et pérennité. Richement illustré par de nombreux

schémas et structuré sous forme de fiches pratiques, ce guide fournit les prescriptions techniques qui permettent de choisir et poser ou faire poser des menuiseries en respectant les règles de l'art, aussi bien pour la construction neuve que pour des opérations de réhabilitation.

LA LORRAINE GÉOGRAPHIE CURIEUSE ET INSOLITE

P. Deslais



DR

Grâce à ce petit livre extraordinaire, vous allez (re)découvrir la Lorraine à travers ses particularités géographiques et ses personnages hauts en couleur, au fil d'anecdotes savoureuses et insolites. Si les illustrations font la part belle aux affiches anciennes dans un ouvrage qui n'est pas sans rappeler les manuels scolaires d'autrefois, les informations sont actualisées, et racontées par un géographe, déjà auteur du livre à succès La France, géographie curieuse et insolite.



PATRIMOINE SACRÉ

Editions du Patrimoine

Cet ouvrage propose un parcours à travers l'immense patrimoine religieux bâti en France de 1905 à aujourd'hui. Plus de 60 édifices remarquables sont présentés, toutes confessions confondues : les cathédrales côtoyant mosquées, synagogues, pagodes, temples bouddhistes ou protestants... Les plus célèbres architectes - Hector Guimard, Auguste Perret, Marcel Lods, Le Corbusier, Pier Luigi Nervi, Claude Parent, Marcel Breuer, Tadao Ando, Mario Botta - se sont investis dans l'édification de ce patrimoine.

Auteur : Paul-Louis RINUY

Photographies : Pascal LEMAÎTRE

DÉTAILS DE MAISONS À PETIT BUDGET

O. Mira

Editions Taschen

Il est possible de construire rapidement une maison confortable, fonctionnelle, écologique, et pour un budget raisonnable, grâce à la mise en oeuvre de solutions ingénieuses, que ce soit dans le choix des matériaux ou dans celui des implantations.

Détails de maisons à petit budget présente la conception, la construction et l'aménagement de vingt-trois maisons contemporaines exemplaires parmi les plus originales et les plus réussies de l'architecture internationale récente.



DR

Réussir sa maison en cinq étapes

Disponible au CAUE de la Moselle début 2016



Construire sa maison est une opération complexe faisant appel à un large champ de compétences et savoir-faire.

À destination des particuliers, la plaquette «*Réussir sa maison en 5 étapes*» présente le processus de l'acte de bâtir afin de vous éclairer sur votre rôle de Maître d'Ouvrage. Elle vous orientera également sur les questions essentielles à vous poser de façon à anticiper toutes les démarches à effectuer.

Présentée sous forme de fiches-conseil, elle abordera les aspects réglementaires à connaître, la conception architecturale et technique, en passant par les

conditions de financement de l'opération ou la programmation du chantier lui-même.

Elle vous permettra de faire des choix opportuns aux bons moments :

- *quel lieu et quel cadre de vie préférer ?*
- *quel type de construction choisir ?*
- *quel terrain sélectionner ?*
- *quels matériaux adopter pour réaliser des économies d'énergie ?*
- *quelles démarches administratives effectuer ?*
- *quels professionnels solliciter ?*
- *quelles assurances souscrire ?*
- *quelles garanties exiger ?*

ISOLER PAR L'EXTÉRIEUR : ALLIER PERFORMANCES THERMIQUES ET QUALITÉ ARCHITECTURALE



◀ Dans cet exemple thionvillois, le rapport des pleins et des vides de la façade est souligné par le choix de teintes douces et la surépaisseur de l'I.T.E., renforçant les ombres portées.

Vous souhaitez isoler ou renforcer l'isolation thermique de vos façades pour améliorer les performances énergétiques de votre habitation. Intéressé par ses nombreux avantages, vous envisagez d'opter pour une I.T.E. (isolation thermique par l'extérieur).

Accompagné de nombreuses aides financières incitatives, le renforcement des exigences de rendement énergétique a contribué au récent essor de ces techniques. Utilisées marginalement en France depuis une trentaine d'années, elles possèdent des atouts attractifs. Sous réserve d'une conception/réalisation irréprochable et d'une

adaptation aux caractéristiques de votre habitat, elles résolvent la majorité des ponts thermiques de son enveloppe et apportent un niveau de performance d'isolation thermique difficilement égalé. Elles protègent les structures des fortes amplitudes thermiques, des intempéries et permettent d'exploiter l'inertie des murs pour une meilleure régulation de la température intérieure. Réalisable en lieux occupés et pour une courte durée, l'intervention peut se faire dans des conditions de chantier dites «propres» et/ou «sèches» en fonction de la solution technique employée et des matériaux.

L'I.T.E. préserve l'intégralité de la surface habitable initiale de votre habitat et évite la reprise de la décoration intérieure une fois les travaux réalisés. L'argument est encore plus convaincant lorsque celle-ci vient d'être refaite !

UN CHOIX OPPORTUN

Avant de vous engager dans la concrétisation de votre projet, il est impératif d'en confirmer la faisabilité et son adaptation à votre habitat (contexte, nature des supports notamment). Isoler thermiquement par l'extérieur relève d'une réalité bien plus complexe qu'il n'y paraît tant sur le plan technique qu'architectural.

L'accompagnement du CAUE

En amont de tout projet d'I.T.E., l'architecte-conseiller vous aidera en toute neutralité à vérifier sa pertinence au regard des points suivants notamment :

- Aptitude des supports à recevoir une I.T.E. (planéité de surface, présence d'humidité, mauvais état),
- Architecture de votre habitat, identité de son environnement,
- Implantation de votre habitat, conditions d'accès,

Si l'I.T.E. est inadaptée, des solutions techniques alternatives vous seront conseillées.

L'I.T.E. redéfinira complètement l'identité architecturale de votre habitat. En conséquence, elle prendra inévitablement part à celle de votre rue, de votre quartier. Elle devra également garantir la pérennité des ouvrages existants, préserver le bon équilibre comportemental de votre habitat. Pour mémoire, cet équilibre influe sur le taux d'humidité relative, la qualité sanitaire de l'air intérieur et le lissage des amplitudes de température en toutes saisons. **Il est donc vivement recommandé de vous appuyer sur le savoir-faire de professionnels** en capacité d'en analyser les composantes pour en faire émerger une réponse appropriée (architectes, thermiciens, coloristes, artisans qualifiés).

UNE APPROCHE GLOBALE CONFORTÉE PAR UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE

L'intégration de l'I.T.E. dans une démarche globale de rénovation énergétique est indispensable. En fonction de l'existant elle associera au besoin un complément d'isolation au niveau des combles et planchers, le calorifugeage des réseaux, le remplacement des menuiseries, l'indispensable adaptation des systèmes de chauffage et de ventilation. **Les interactions entre ces composants doivent être maîtrisées car elles conditionnent l'équilibre comportemental de votre habitat** décrit ci-dessus. Les caractéristiques techniques des composants (nature et dimensionnement des isolants, type et puissance des équipements)

sont à définir finement au moyen d'un audit énergétique, complété idéalement par une analyse thermographique et d'infiltrométrie. Il dresse le bilan des performances énergétiques actuelles de votre habitat en toutes saisons. Il préconise et hiérarchise les interventions à effectuer pour obtenir le niveau de performance attendu. Le coût des travaux y est également estimé. **Réaliser un audit énergétique préalable est donc plus que recommandé** car il apporte des informations de première importance indispensables à une conception technique parfaitement adaptée à votre habitat en terme de confort de vie, d'investissements à planifier et mobiliser.

La pose d'une I.T.E. imposera la réalisation d'adaptations sur vos installations de chauffage et de ventilation. L'étanchéité à l'air de votre habitat sera renforcée, surtout si l'I.T.E. s'accompagne du remplacement des menuiseries. Ne bénéficiant plus de l'apport d'air neuf provenant de fuites parasites, le rendement de votre système de ventilation pourra se révéler insuffisant pour assurer le renouvellement de l'air intérieur de votre habitat. La surcharge d'humidité relative favorise le développement de moisissures dont la présence est nocive pour la santé. Quant à votre installation de chauffage, sa puissance s'en retrouvera probablement surdimensionnée au regard de vos besoins ainsi réduits. Par manque d'oxygène, la combustion incomplète du bois, du gaz ou de

LE DIAGNOSTIC TECHNIQUE

- Liste les points singuliers à traiter (débord de toiture, pied de mur et soubassement, encadrement de baie, balcon) ;
- Liste les éléments fixés en façade (antenne, descente d'eaux pluviales, gaines de ventilation, fourreaux et coffrets) ;
- Identifie l'exposition au soleil, aux intempéries, aux chocs, les relations de mitoyenneté, la présence de végétation ;
- Contrôle l'état des supports (planéité de surface, cohésion de la maçonnerie, nature du support pour choix des colles, essais à l'arrache-

- ment pour déterminer le type de fixation et la charge admissible) ;
- Repère la présence d'humidité intérieure et extérieure (remontées capillaires, dégâts des eaux, infiltrations, condensation, perméance des murs) à corriger ;
- Indique les travaux de préparation des supports à réaliser ;
- Évalue les risques de condensation post travaux ;
- Précise les adaptations à réaliser sur le système de ventilation des locaux ;
- Repère la présence de plomb et d'amiante, à déposer obligatoirement avant toute pose de doublage.

la biomasse produit du dioxyde de carbone (CO²), un gaz inodore et incolore dont la concentration dans l'air intérieur est mortelle au delà d'un taux de 30 à 40 %. C'est pourquoi les systèmes de chauffage à combustion doivent être étanches avec prise d'air extérieure lorsque l'étanchéité à l'air d'un local est renforcée. Pour mémoire, l'air extérieur est également pollué par les émanations issues d'une combustion incomplète.

Par ailleurs, la perception des bruits est modifiée par l'isolation par l'extérieur : ceux provenant de l'extérieur sont assourdis au profit de ceux intérieurs dont la présence est plus manifeste. Leur ressenti est généralement vécu de façon négative, voir agressive. En conséquence, l'acoustique interne des locaux (espaces de jour/nuit, logements voisins) a une forte incidence sur la qualité de vie des lieux et les relations sociales entre habitants. Vous pouvez donc être amené à y apporter des corrections en renforçant l'isolation phonique.



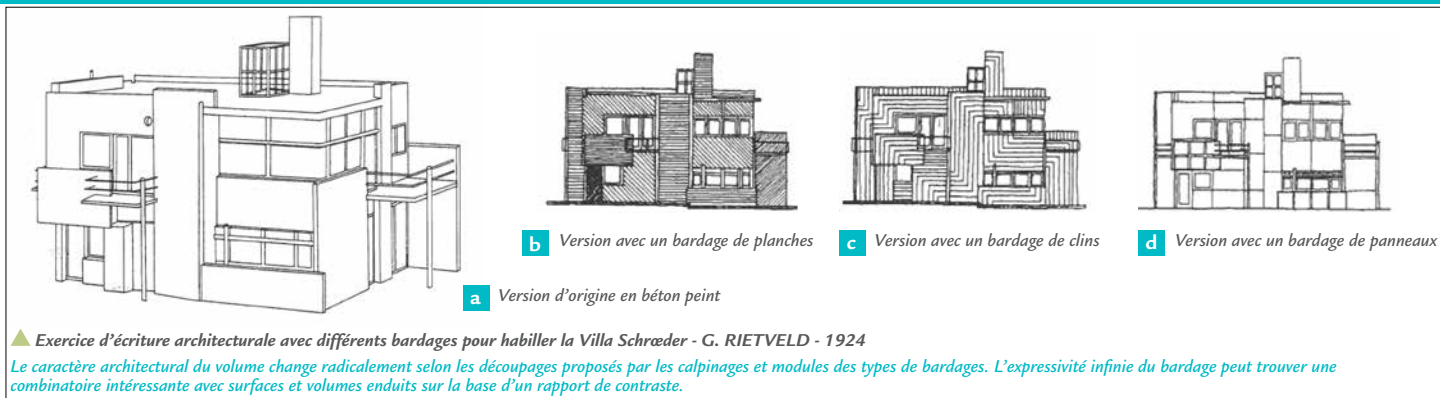
▲ Présence d'humidité intérieure.

La coupure de capillarité est inexistante dans le mur de moellons de cette maison du XVIII^{ème} siècle.

UN CHOIX TECHNIQUE ET ARCHITECTONIQUE

«Officiellement rien n'est fait dans l'octroi de subvention pour favoriser l'indispensable travail architectural que nécessite la réfection d'une façade. On choisit un système ou un produit de façade comme on choisirait une étoffe chez un marchand de tissus. Si on a les moyens, on peut se payer un beau parement, comme on s'offrirait un drap de laine ou de soie ; si le budget est serré, on se contente d'enduit collé comme on se rabattrait sur un mauvais synthétique. Pourtant, si l'on prend la peine d'un véritable effort conceptuel, on peut redonner sa chance à un bâtiment. Il s'agit, en quelque sorte, non pas de le recouvrir d'un tissu mais de lui dessiner une robe. La différence est de taille.»

Revue Bâtiment Energie n°32, 1984



Isoler par l'extérieur entre pleinement dans le champ du ravalement de façade et participe à l'embellissement du cadre de vie. C'est pourquoi le choix des techniques à mettre en œuvre (systèmes complets, matériaux) est aussi architectonique ! Un choix répondant aux spécificités de votre habitat sera donc une synthèse des contraintes / exigences techniques attendues et d'un parti architectural, tous deux établis sur la base d'une solide analyse de l'existant tant à l'échelle de l'objet (bâtiment) qu'à celle de son environnement (rue, quartier, périmètre de protection MH, exposition, climat). Un diagnostic portant sur ces deux aspects concomitants sera demandé ou réalisé par le concepteur du projet (architecte, plasticien/coloriste). Hélas, encore trop rare, cette démarche reste cantonnée aux campagnes de ravalement ouvertes par les bailleurs sociaux désireux de requalifier l'image des immeubles collectifs (barres, tours), notamment ceux issus des grands chantiers de la décennie 1970 implantés en quartiers sensibles.

L'I.T.E. est couramment perçue et traitée de façon limitative comme un simple badigeonnage d'enduit sur un isolant rapporté en façade. Or, elle induit une écriture architecturale atypique dont la richesse reste à développer. Une esthétique émergente s'appuiera sur d'autres médiums que le jeu formel usuel intégrant le travail sur la modénature (corniches, bandeaux, chaînes d'angle ou encadrements de baie).

Voici trois pistes d'investigation :

1 Revisiter le potentiel expressif du bardage et de ses dérivés

La palette de familles de techniques d'I.T.E. (isolant+enduit, vêtements et végétaux, bardages, double peau) et de revêtements disponibles (enduit, métal, bois, terre cuite, pierre, panneaux composites) est suffisamment diversifiée pour travailler sur les volumes, matières et épaisseurs.

2 Valoriser la surépaisseur

Particulièrement lisible dans les décrochés de façade (soubassement/corps de façade/attique, tableaux des baies, loggias et balcons), elle renforce visuellement la présence des volumes.

3 Soigner les détails techniques

Le soin et l'innovation apportés à la conception des points singuliers spécifiques à l'I.T.E. (tableaux et appuis de baies, raccords avec la toiture/escaliers/sols, ouvrages rapportés tels que les balcons) participent à l'esthétique d'ensemble de l'objet architectural.

Par ailleurs, si vous prévoyez de remplacer les menuiseries, choisissez leur teinte harmonieusement avec la coloration de la façade en amont de toute commande. Rappelons ici l'importance d'un choix colorimétrique fait en corrélation avec les composantes du site pour assurer une bonne intégration de l'intervention dans son contexte.

Enfin, si votre habitat est jumelé ou appartient à un ensemble urbain cohérent (cités ouvrières ou militaires, opérations d'ensemble), il est souhaitable qu'une action commune puisse être menée en concertation avec vos voisins.



▲ *Immeuble à Thionville.*
 Les variantes d'écriture architecturale du balcon (repères A, B et C) montrent l'apport du soin apporté à la conception détail technique à l'esthétique d'ensemble.



▲ *Maison jumelée*
 Une intervention concertée mise en place par les deux propriétaires voisins aurait permis de préserver la cohérence architecturale d'ensemble initiale.

GARANTIR LA PÉRENNITÉ DES OUVRAGES

La pérennité de l'I.T.E. est tributaire d'une conception/réalisation attentive aux points sensibles cités précédemment, au choix d'une technique adaptée aux caractéristiques de votre habitat et à la nature des supports, aux conditions de chantier (exposition aux intempéries). L'état sanitaire des supports, à diagnostiquer impérativement, peut nécessiter des préparations plus au moins complexes conditionnant leur préservation et la bonne tenue de l'I.T.E. dans le temps (stabilité de structure, purge et reprise des parties d'enduit non adhérentes, dépose ou protection de pièces métalliques, élimination des causes de présence d'humidité).

D'une façon générale, assurer la continuité de l'enveloppe isolante est primordial pour éviter toute condensation dans le corps du mur suite à la présence de ponts thermiques non résolus. Ils concernent la liaison entre l'infrastructure (murs enterrés) et la superstructure où l'absence de continuité est régulièrement constatée, l'isolation manquante au droit des tableaux, de la sous-face de linteaux et des seuils de portes. La conservation en l'état des éléments saillants en façade interrompt l'enveloppe isolante (gaines techniques extérieures, gonds de volets, balcons et ouvrages en béton armé tels que bandeaux et auvents). Leur mode de fixation (balcons par exemple) doit alors privilégier des dispositifs suspendus ou auto-portants où

leur légèreté devient indispensable.

La régulation de la vapeur d'eau contenue dans les ouvrages demeure une fonction essentielle à préserver, plus particulièrement pour les murs de moellons et en pan de bois. Pour y répondre, choisissez des matériaux isolants d'origine végétale, ouverts à la diffusion de la vapeur d'eau (liège, béton cellulaire, fibre de bois, ouate de cellulose, chanvre). Sensibles à l'eau, ils requièrent toutefois des précautions de protection en phase chantier (exposition aux intempéries, y compris pour leur stockage). Par ailleurs, il convient d'être prudent en présence de dallages sur terre-plain équipés de chauffage par le sol (coupure de capillarité au pied des murs de superstructure indispensable).

Les fabricants développent des systèmes complets assurant la fixation, l'isolation et la finition extérieure de l'I.T.E. Ces systèmes dont les performances et la pérennité sont validés par des certifications (voir ci-contre) doivent être expressément mis en œuvre selon les préconisations de pose du fabricant et avec l'ensemble des produits et matériaux associés. Les conditions d'entretien, la résistance à la photodégradation (U.V. + oxygène), aux chocs, la sensibilité à l'eau selon leur exposition, leur recyclage en fin de vie, leur lieu de production et la quantité d'énergie grise nécessaire à leur fabrication/transport sont autant de critères pouvant orienter vos choix.

Le classement «ISOLE»

Associé à la certification ACERMI, ce classement renseigne sur les caractéristiques techniques des isolants (dont systèmes d'isolation par l'extérieur) sur la base des 5 critères suivants :

- I** : Résistance à la compression
- S** : Résistance aux mouvements différentiels
- O** : Comportement à l'eau
- L** : Cohésion et résistance à la flexion
- E** : Perméabilité à la vapeur d'eau

Le classement «reVETIR»

Associé à la procédure d'Avis Technique, ce classement renseigne sur les caractéristiques techniques des systèmes d'isolation par l'extérieur sur la base des 7 critères suivants :

- r** : Facilité de réparation
- e** : Facilité d'entretien
- V** : Résistance aux effets du vent
- E** : Etanchéité à l'eau
- T** : Tenue aux chocs
- I** : Comportement au feu
- R** : Résistance thermique

Ces classements sont élaborés par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment). De solides recommandations techniques sont disponibles sur le site : <http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr>

Le CAUE a fait découvrir, le 1^{er} octobre, deux réalisations exemplaires où intervention sur le bâti ancien rime avec préservation patrimoniale et performance énergétique.

Toutes deux ont obtenu le Label PREBAT attestant d'une démarche de conception visant un haut niveau de performances (BBC) avec évaluation mensuelle du comportement et des consommations énergétiques des ouvrages post-travaux. Les résultats effectifs sont au final très proches de ceux attendus pour une réalisation passive. Ces deux réalisations ont toutes les deux fait l'objet d'une isolation thermique par l'extérieur qualitative tant techniquement qu'architecturalement, en affinité avec les caractéristiques respectives des bâtiments existants.

L'identité architecturale traditionnelle rurale de la ferme forgeronne (Les Forges - 88) a été préservée grâce à l'application d'un enduit à la chaux en trois passes sur un panneau isolant (roseau). Quant à la Maison de la Musique (Gérardmer - 88), l'architecture caractéristique des écoles de la Seconde Reconstruction dont l'horizontalité est affirmée par une succession de baies sur deux niveaux a été valorisée dans un travail de bardage mixant bois et panneaux composites. Démarqués par une casquette destinée à protéger le rez-de-chaussée des rayons du soleil d'été, les deux matériaux permettent de greffer par affinité de teinte et texture un immeuble d'habitation et l'extension recevant l'auditorium pour former un ensemble architectural cohérent.



▲ La ferme forgeronne (Les Forges - 88)



▲ La maison de la musique (Gérardmer - 88)

L'OFFRE DU CAUE AUX COLLECTIVITÉS, L'ANALYSE PARTAGÉE D'UNE COMMUNE

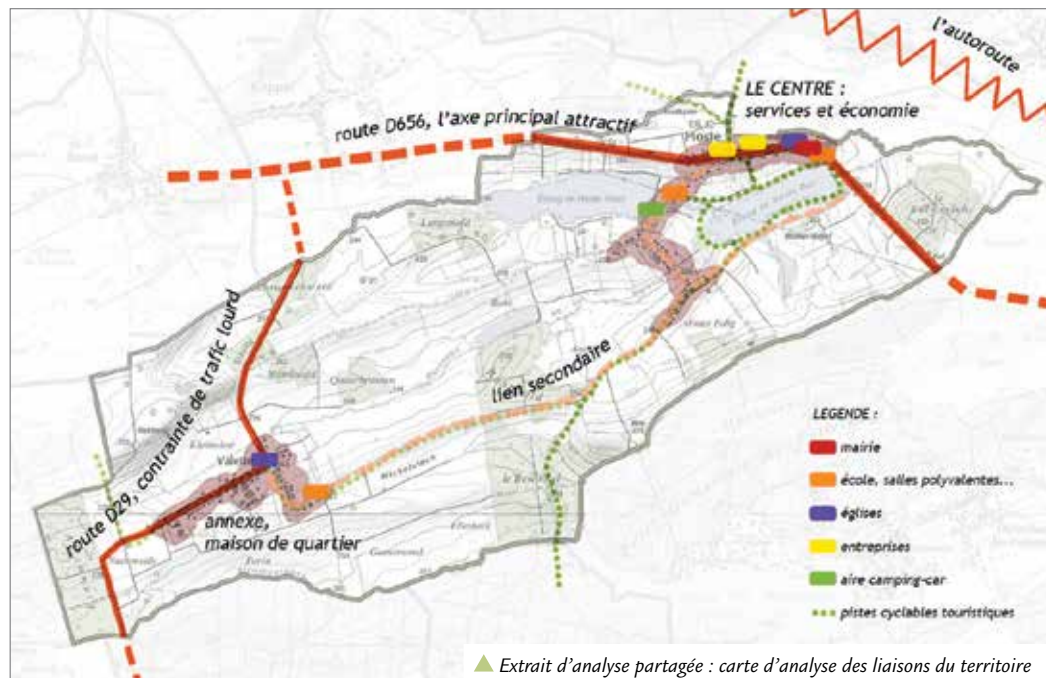
Comme précisé dans le perspectives 66 de juillet 2015, le conseil occupe une place de choix, en amont des projets des collectivités.

Afin de permettre aux élus municipaux de disposer d'une approche globale de leurs territoires, le CAUE a engagé depuis 2012 des analyses partagées.

Qu'est-ce qui fait l'originalité de l'analyse partagée ?

Une approche pédagogique, guidée par le regard externe et objectif du conseiller du CAUE. La définition et l'explication des clés de lecture du territoire communal permettent de prendre en considération ses points essentiels. Elle facilite le débat des élus pour s'approprier les potentialités et mieux définir les intentions d'aménagement de la municipalité.

Une démarche courte (deux réunions-deux mois) permettant aux élus de disposer d'une synthèse de référence sur les enjeux et actions possibles afin de valoriser la commune : le document est structuré par thématiques reprises sur le plan de la commune (patrimoine bâti et végétal, grand paysage et espaces publics, urbanisme).



▲ Extrait d'analyse partagée : carte d'analyse des liaisons du territoire

Qu'apporte l'analyse partagée aux élus ?

Un regard avisé des professionnels du CAUE, dont le métier est de les éclairer sur les qualités de leurs patrimoines et cadre de vie. L'analyse partagée est une approche globale du territoire communal, traitée par thématiques, permettant à la commune de disposer d'une évaluation des atouts et faiblesses de l'existant et des pistes de

valorisation ou d'amélioration à explorer.

L'analyse partagée est une opportunité pour les élus ; ils peuvent se saisir des recommandations pour nourrir leurs réflexions et définir leur projet de territoire. Elle traduit concrètement sur le territoire communal l'intérêt public de l'architecture et du cadre de vie, tel qu'affirmé par le législateur en 1977.

Comment se déroule l'analyse partagée ?

Démarche volontaire et initiée par la municipalité, l'analyse partagée est de préférence réalisée hors le contexte d'un projet immédiat.

Elle se réalise avec l'équipe municipale directement concernée avec deux réunions d'échanges. La première a pour vocation de recueillir l'ensemble des percep-

tions de ce qui compose le cadre de vie de la commune et les intentions ou projets envisagés.

La seconde est la restitution de l'analyse réalisée par le professionnel du CAUE, illustrée et commentée, pour nourrir le débat des élus.

Les analyses et échanges essentiels sont repris dans le document de synthèse ; il est le support guide pour approfondir les réflexions.

Quel est le contenu de l'analyse partagée ?

C'est un diagnostic schématique et documenté. Il traite des espaces naturels et urbanisés pour faire émerger les caractéristiques identitaires du territoire. Sont notamment mis en avant la morphologie urbaine, la typologie élémentaire du cadre bâti et l'identification du patrimoine à préserver. Sont précisés la structure du réseau viaire et révélées les forces et faiblesses des espaces publics.

La conclusion propose les pistes d'actions à envisager pour chacune des thématiques analysées.

La municipalité dispose avec ce travail d'un état des lieux global tant à l'échelle urbaine que pour ses éléments singuliers, bâtiments, espaces publics... Les élus municipaux bénéficient ainsi de la photographie des sujets à prendre en considération dans leurs projets, et appréhendent

mieux leurs interactions. Il appartient aux élus de s'approprier ces réflexions pour les approfondir et les traduire dans les actions de valorisation de la commune.

Quelle commune peut en bénéficier ?

L'analyse partagée est gratuite pour les communes adhérentes, réalisée après demande expresse. Pour les communes de plus de 1000 habitants et selon complexité, elle est susceptible d'être centrée sur une thématique, un espace, ou de prendre la forme d'un schéma directeur des lieux à projet et de leurs interactions.

Quelle suite à l'Analyse Partagée ?

Engager les actions identifiées comme :

- aménager une place, une rue,
- requalifier les entrées, traversées, les usoirs, les rivières, plans d'eaux,
- rénover les bâtiments communaux,
- préciser les conditions de l'ouverture à l'urbanisation de friches ou dents creuses,
- définir une charte paysagère des espaces publics,
- arrêter la stratégie d'aménagement du centre-bourg, avec des lieux à projet hiérarchisés,
- réviser le document d'urbanisme,
- valoriser les atouts touristiques
- ...



A RETENIR en bref

- deux réunions, deux mois
- le regard extérieur et objectif d'un professionnel du CAUE
- une évaluation transversale des atouts et faiblesses de la commune
- une démarche pédagogique pour alimenter les débats
- un document de référence, simple et cartographié
- une base pour envisager les politiques d'aménagement

PARC DU SANSONNET À METZ DEVANT LES PONTS



▲ *Cheminement*

La totalité du site s'étend sur 12 Ha, autour d'une zone humide occupée essentiellement par d'anciens vergers et des jardins ouvriers désaffectés. Des fouilles préalables effectuées par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) ont mis à jour une nécropole, une forge et une statuette féminine rare datant de l'Age du Bronze.

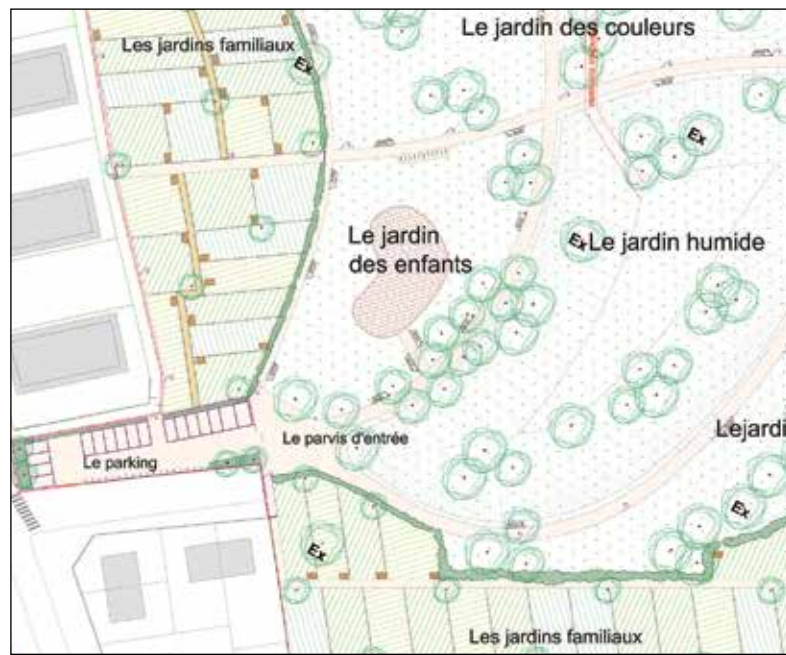
Le programme, basé sur la qualité de vie et le respect de l'environnement, a été défini en concertation avec le Comité de quartier. Cette approche participative s'est nourrie de

balades urbaines et d'ateliers thématiques tels que l'insertion urbaine. Une grande attention a été portée sur le raccordement avec le tissu existant (réseau de cheminements du quartier, connexions aux « balades nature », renforcement du maillage des dessertes, ...)

Le bureau d'études CITADIA a choisi de centrer la conception de son projet autour de la création d'un parc paysager. Les espaces d'habitation graveront autour de cette armature verte. Sa taille généreuse, équivalente au quart de la surface du quartier - soit 2,2 Ha - traduit

Les Côtes de Moselle et les contreforts du Mont Saint Quentin confèrent au Parc du Sansonnet un charme unique. Implanté au cœur de la ZAC du Sansonnet (créée en 2006 dans le quartier Devant-les-Ponts à Metz), cet espace paysager fait partie de la première phase d'un projet urbain plus vaste, respectueux de l'environnement. La réalisation de logements et d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) y est programmée en plusieurs tranches d'ici 2019.

▼ *Plan masse*



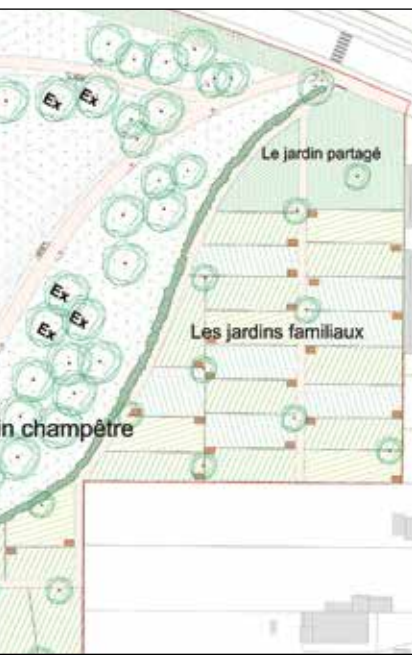


▲ *Préservation des arbres existants*

l'idée d'un quartier jardin. De traitement sobre et ouvert sur le tissu existant (liaisons douces traversantes), le projet valorise les éléments identitaires du site (rappel des murets par restitution, vues lointaines préservées, mise en valeur de la zone inondable). Les cheminements en béton désactivé permettent une accessibilité complète.

Le parcours est dynamisé selon la progression visuelle suivante :

- **Le jardin des couleurs** recherche une floraison étagée au fil des saisons grâce à



l'association d'essences persistantes et caduques, à l'alternance de bosquets fleuris et d'espaces enherbés favorisant la découverte et le jeu ;

- **Le jardin «humide»**, placé au cœur du parc, raconte l'histoire de l'eau sur le site. De légers modelés du terrain délimitent les espaces inondables. Les allées piétonnes, surélevées, permettent de se promener à pieds secs toute l'année. Un réseau de noues paysagères (fossés végétalisés) à l'échelle du quartier se connectera au bassin et participera à la gestion alternative des eaux de pluie des voiries ;
- **Le jardin des enfants** accompagne le sentier qui mène à l'école. Jardin ludique et pédagogique, il intègre la rencontre des générations ;
- **Le jardin champêtre** se caractérise par un léger merlon (levée de terre) planté d'essences locales pour préserver l'intimité des maisons individuelles à proximité et préserver l'aspect naturel du site ;
- **Les jardins partagés**, en attente d'aménagement, forment des prairies fleuries ;
- **Les jardins familiaux**, délimités par des chemins de terre et des haies végétalisées, sont équipés d'abris de jardin, de puits de pompe et de composteurs. Leurs couleurs chatoyantes ont été choisies et peintes en partenariat avec le milieu associatif. Les préoccupations environ-



▲ *Cabanes de jardins*

nementales se traduisent par une gestion différenciée selon les espaces (qualité du sol, périodes de floraison, essences diversifiées et locales), respectueuse de la biodiversité. Une politique «zéro pesticide» évite la pollution des sols et protège la ressource en eau. Les végétaux choisis nécessitent peu d'entretien et d'arrosage. Une dizaine d'arbres remarquables (noyers et pommiers) ont été conservés ; plus d'une centaine d'arbres et un millier d'arbustes ornent le parc au gré des pelouses et des prairies fleuries. Lors du chantier, les déchets verts ont été broyés sur place et le remodelage du terrain fut réalisé sans excédents. Une sensibilisation sur les bonnes pratiques de gestion des espaces différenciés et sur l'usage des «espaces de liberté» pour les chiens a été initiée.

Intégré à une démarche de quartier durable, la conception

du Parc du Sansonnet respecte une approche environnementale globale, depuis la phase de programmation jusqu'à la phase opérationnelle. Le retour d'expérience des différents usagers est très positif.

FICHE TECHNIQUE

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Ville de Metz

CONCEPTION DU PROJET :
CITADIA CONSEIL (PARIS)

COÛT DE L'OPÉRATION :
520 830 € HT (valeur 2011)

SURFACE :
2,2 hectares

DÉBUT DES TRAVAUX :
Juin 2011

RÉCEPTION :
Septembre 2012

Retrouvez l'actualité et toute l'information dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur notre site internet :

<http://www.caue57.com>



ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle

2, rue Jeanne d'Arc • CS 30001 • Scy-Chazelles • 57 161 Moulins-les-Metz Cedex • tél : 03 87 74 46 06 • fax : 03 87 74 75 74
Email : contact@caue57.com • www.caue57.com